

La Croix, 16 décmbre 2013

Les états d'âme des sénateurs socialistes sur leur rôle politique

■ Alors que la réforme des retraites et le budget 2014 reviennent en débat, aujourd'hui fait et démonté au Sénat, la courte majorité de gauche au sein de cette chambre constitue une difficulté pour le gouvernement. Des sénateurs socialistes affirment mal vivre de laisser le dernier mot à l'Assemblée nationale sur certains textes et craignent un affaiblissement de leur institution. A plusieurs reprises depuis le mois de septembre, le Sénat a rejeté des projets de loi constitutionnelles. Cela a été le cas pour le non-cumul des mandats, les retraites et les textes budgétaires. L'ancien député ne date, dans la nuit du vendredi 3 novembre, il a rejeté le projet de budget rectifié (N°18) 2013. Certes, la gauche n'est majoritaire au sein de la Haute Assemblée que de six voix et cette majorité sénatoriale ne contribue pas avec la majorité gouvernementale, à laquelle les communistes ne participent pas. Il n'empêche, à chaque fois, le vote négatif des sénateurs provoque des cris d'orfèvre.

« Quand le Sénat vote contre un texte, cela n'est ni un accident ni une surprise, mais cela reste une difficulté », commente un sénateur. Une difficulté tant pour le gouvernement qui pour le sénateur vote isolé. Dans les rangs socialistes, certains ont le bûche. Ils ne croient plus qu'il y a vivement des républicains et d'interprètent d'un esprit de défiance de leur travail législatif. Car à chaque fois que députés et sénateurs, réunis en commission mixte paritaire (CMP), échouent à rédiger un texte commun, le gouvernement ou le bûche de la Haute Assemblée lui de la résistance, toutes les semaines.

« Il est regrettable que nous laissons à l'Assemblée nationale le soin de voter tout ça. Cela nous empêche de faire valoir nos points de vue. Il est même arrivé d'aller en CMP sans proposer de texte », ad-

mette Claude Dorel, sénateur PS des Alpes-de-Haute-Provence. « De fait, la loi n'est véritablement dans une expression quand il donne la main à l'Assemblée. Cela affaiblit le Sénat et peut le dévaloriser au regard du citoyen », conclut Yves Collange, sénateur PS de la Haute-Saône. « Et cela empêche une part des débats », ajoute-t-il, regrettant que le rejet de la première partie du budget 2014 (des recettes) a en pour conséquence d'empêcher la discussion de la seconde partie (les dépenses). Aucun compromis n'aurait dû être trouvé entre les groupes politiques pour tenter d'aller au moins au bout de la discussion budgétaire.

« Pour donner une idée de la situation, le groupe de gauche s'installait dans des rapports de force entre eux et que les opposants puissent se retrouver sur un vote négatif et destructeur », regrette Yves Collange. Partisan d'un gouvernement, les écologistes ne sont niels absents lors de la première lecture du projet de loi de finances pour 2014, tandis que les communistes ont voté contre avec la droite, après l'avoir déjà fait sur la réforme des retraites. « On a une majorité négative, mais aucune majorité positive. Les commentateurs et la droite ne sont pas capables d'élaborer des solutions alternatives. Par exemple : sur les retraites, au premier lecture, ils ont dit que tous les articles, mais n'ont pas dit de quoi il s'agit », souligne-t-on au gouvernement. Devant un texte de nature sociale, les socialistes ont été surpris de voter contre. Résultats : le texte a été rejeté à l'unanimité.

Cette situation fait dire au sénateur des relations avec le Parlement, Guillaume Viala, que l'alliance entre le PS et la droite a comme « un parfum de IV^e République ». Au groupe communiste, où des fois on a des fois toutes responsabilités et on assume un rôle de médiateur politique.

« Pour assurer le bon déroulé d'un texte, encore faut-il que le texte soit bon. Pas être

correct, le texte sur les retraites valide la réforme Serrero et l'âge », fait valoir l'homme de la Haute-Saône, sénateur du PS de Calais. « La politique du gouvernement est une politique d'urgence. Quand il y a une volonté politique de gauche, alors il y a une majorité de gauche », poursuit l'ex communiste.

Il est vrai que c'est pas la première fois que le Sénat se reconstruit ainsi un peu marginal. L'urgence n'est pas la droite, il était reconstruit dans l'opposition face au président François Mitterrand, puis face au gouvernement de Lionel Jospin. Mais, dans le cas de figure d'un pouvoir exécutif et d'opposition, la situation est inchangée pour le vote de la loi. Le gouvernement a toujours la préférence du vote budgétaire, qui conduit à voter l'ensemble d'un texte, au lieu de le voter article par article et de se pencher sur chaque amendement. Une façon de rendre service au Sénat en l'obligeant à un vote politique clair. « Les groupes qui ne sont pas d'accord peuvent exprimer leur avis et faire passer des raisons techniques lors des votes », suggère par ailleurs Claude Dorel. Pour autant, le gouvernement et les sénateurs socialistes soulignent que le Sénat adopte la grande majorité des textes. « Le Sénat a une grande capacité à décaler des majorités d'élus », insiste Jean-Pierre Stamat, sénateur PS du Lot-et-Garonne. Sans doute le processus. Il peut s'opposer à la création d'un Hain, Conseil des territoires que l'Assemblée nationale a soufflé en deuxième lecture du projet de loi sur les métropoles.

CYRILLE LAURENT